

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Band:** 96 (1987)  
**Heft:** 9

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EDITORIAL

# Opinion publique ou bon sens?

La récente collecte de fonds en faveur des victimes des intempéries de cet été 87 aura vu se reproduire le traditionnel scénario de l'opinion publique dressée contre les œuvres d'entraide à propos de l'affectation des dons récoltés lors des différents appels à la générosité de la population.

Le malheur a voulu que les intempéries frappent simultanément notre pays, l'Italie du Nord et le Bangladesh. C'est donc en faveur de ces trois pays que les principales organisations d'entraide de notre pays, regroupées au sein de la Chaîne du Bonheur, ont lancé leur appel. Liberté était laissée aux donateurs de préciser eux-mêmes sur le bulletin de versement la région en faveur de laquelle ils souhaitent que leur don soit utilisé. Jusque-là, rien que de très normal et habituel.

L'importance de la somme recueillie – 25 millions de francs suisses – a éveillé un désir bien légitime chez les donateurs de notre pays, qui peut se résumer par la question: que va-t-on faire de notre argent?

Selon une certaine presse d'outre-Sarine, qui prétend se faire l'interprète de la majorité de la population, les Suisses se sentiraient trahis par les œuvres d'entraide. «Les dons doivent rester chez nous», telle aurait été la revendication principale de nos compatriotes.

Le lendemain d'une catastrophe, lorsque se sont éteints les feux de l'actualité et que les œuvres d'entraide restent seules face aux sinistrés et à leur détresse, il faut souvent de longues semaines, voire de longs mois, avant que ne soient estimés les réels besoins des sinistrés. La Suisse n'échappe pas à la règle. Les sommes recueillies seront destinées en priorité à couvrir les dommages non assurés, d'entente avec les communes et après étude minutieuse des dossiers. En l'état actuel des choses, il est impossible de déterminer avec exactitude les moyens financiers qu'il faudra investir. En d'autres termes, vouloir immobiliser aujourd'hui déjà des millions de francs sans savoir s'ils seront effectivement utilisés relève de la pure démagogie et de l'amateurisme. A terme, une telle manière de faire pourrait déboucher sur une véritable tromperie de la population.

Sans vouloir minimiser la tragédie vécue par nos compatriotes, celle que connaissent de nombreux habitants du Bangladesh est, on l'imaginera aisément, infiniment plus grave. Il me semble que, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, beaucoup de nos compatriotes en sont conscients. Il serait dommage qu'une campagne de presse irréfléchie prive les plus démunis de l'aide dont ils ont tant besoin.

*Bernard Baumann*

## SOMMAIRE

**3** En bref/Nouvelles du monde  
Croix-Rouge et Croissant-Rouge

**4** Editorial/Sommaire

**5** Nouvelles du CICR



**6** Un jour d'été bien tranquille  
Visite au 3<sup>e</sup> Camp Fraternité,  
organisé par  
la Croix-Rouge jeunesse

**8** Le reflet d'une évolution  
fondamentale  
Les 25 ans de  
la sous-commission des soins  
infirmiers en psychiatrie

**10** Accompagner plutôt qu'isoler  
Le travail quotidien  
d'une infirmière en psychiatrie

**12** Tout, sauf des vacances  
Coup d'œil sur l'aide aux victimes  
des intempéries de l'été

**14** Le général Dufour, fondateur  
de la Croix-Rouge suisse  
En marge de la commémoration  
du 200<sup>e</sup> anniversaire de la  
naissance de l'illustre Genevois

**16** Harmoniser la vie  
Entretien avec Rosette Poletti  
sur l'essor des psychologies  
humanistes

**18** Des projets simples pour lutter  
contre la dépendance  
Coup d'œil sur les projets  
en Colombie

**21** Au temps où l'infirmière  
était appelée «dottoressa»  
La lutte pour le développement  
de la santé et de l'hygiène  
dans le Val Verzasca